

Compte de résultat de Syndicat Sgen-CFDT Champagne-Ardenne

	2022	2021
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises	0,00	0,00
Production stockée	0,00	0,00
Production immobilisée	0,00	0,00
Produits nets sur opérations à long terme	0,00	0,00
Subvention	0,00	0,00
Contributions	0,00	0,00
Reprise sur dépréciations, sur provisions...	0,00	-3 202,73
Cotisations	26 314,00	25 552,65
Autres produits	306,68	0,00
TOTAL (I)	26 620,68	22 349,92
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats et approvisionnements	28 464,55	17 954,04
Autres achats et charges externes	0,00	0,00
Dotations aux provisions pour risques et charges	-4 238,00	-6 002,40
Autres charges	208,16	234,54
TOTAL (II)	24 434,71	12 186,18
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	2 185,97	10 163,18
PRODUITS FINANCIERS		
D'autres valeurs mobilières de l'actif immobilisé	0,00	0,00
Autres intérêts et produits assimilés	0,00	0,00
Reprises sur provisions financières	0,00	0,00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières	0,00	0,00
TOTAL (III)	0,00	0,00
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux provisions financières	0,00	0,00
Intérêts et charges assimilés	0,00	0,00
Différence négative de change	0,00	0,00
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières	0,00	0,00

	TOTAL (IV)	0,00	0,00
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)		0,00	0,00
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)		2 185,97	10 163,74
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
	Sur opérations de gestion	0	0
	Sur opérations en capital	0	0
	Reprises	0	0
	TOTAL (V)	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
	Sur opérations de gestion	0	0
	Sur opérations en capital	0	0
	Reprises	0	0
	TOTAL (VI)	0	0
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		0	0
VII TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)		26 620,68	22 349,92
VIII TOTAL DES CHARGES (II-IV-VI)		24 434,71	12 186,18
EXCEDENT OU DEFICIT (VII-VIII)		2 185,97	10 163,74

Bilan de Syndicat Sgen-CFDT Champagne-Ardenne

ACTIF		Valeur Nette 2022	Valeur Nette 2021
ACTIF IMMOBILISÉ			
Immobilisations incorporelles		0,00	0,00
Immobilisations corporelles		0,00	0,00
Immobilisations financières		0,00	0,00
	TOTAL (I)	0,00	0,00
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours		0,00	0,00
Créances		0,00	0,00
Valeurs mobilières de placement		0,00	0,00
Disponibilités		42 178,00	40 052,02
	Trésorerie active	42 117,79	39 999,02
	Caisse	60,21	53,00
Charges constatées d'avance		-29,00	146,00
	TOTAL (II)	42 149,00	40 198,02
	TOTAL (I+II)	42 149,00	40 198,02
PASSIF		Valeur Nette 2022	Valeur Nette 2021
Fonds Syndicaux		24 463,93	33 216,29
	Réserve Générale	22 277,96	22 167,55
	Réserves affectées événements pluriannuels		
	Autres Réserves		
	Report à nouveau		
	Résultats de l'exercice	2 185,97	11 048,74
Autres Fonds Propres		0,00	0,00
	Provisions réglementées (Réévaluation)		

	TOTAL (I)	24 463,93	33 216,29
Provisions		4 238,00	4 817,40
	Provisions pour Risques et Charges	4 238,00	4 817,40
Compte de liaison		0,00	0,00
	Compte de liaison		
	TOTAL (II)	4 238,00	4 817,40
Dettes à long terme		0,00	0,00
	Emprunts et dettes financières		
Dettes à court terme		0,00	0,00
	Découvert bancaire		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
	Autres Dettes		
Produits constatés d'avance		0,00	0,00
	TOTAL (III)	0,00	0,00
	TOTAL (I+II+III)	28 701,93	38 033,69

Annexes aux états financiers de l'exercice comptable 2022

L'exercice est ouvert le 1^{er} janvier 2021 et clos le 31 décembre 2021 par les données suivantes :

	42 149,00
Total du bilan	
Total des produits	26 620,68
Résultats de l'exercice	2 185,97

1.Faits majeurs de l'exercice

1.1 Événements principaux de l'exercice

L'exercice 2021, d'une durée de douze mois couvrant l'année civile, applique le règlement comptable numéro 2009-10 du 3 décembre 2009 sur les organisations syndicales, issu de la loi numéro 2008-789 du 20 août 2008 portant « rénovation de la démocratie sociale et réforme du temps de travail » et le décret numéro 2009-1665 du 28 décembre 2009.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les documents financiers comprennent :

- le bilan
- le compte de résultat
- l'annexe

1.2.2 Méthode générale

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

Syndicat Sgen-CFDT Champagne.Ardenne a arrêté ses comptes en respectant le règlement numéro 99-03 et ses règlements modificatifs, le règlement

numéro 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations ainsi que le règlement numéro 2009-10 du 3 décembre 2009 afférent aux règles comptables des organisations syndicales.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanences des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

1.2.3 Comptabilisation des produits et charges

Les produits perçus par les organisations syndicales sont comptabilisés conformément aux dispositions du paragraphe 222-1 du règlement numéro 99-03, sous réserve des modalités suivantes prévue pour les cotisations.

Les charges supportés par les organisations syndicales sont comptabilisées conformément aux dispositions du paragraphe 221-1 dudit règlement..

les droits et obligations attachés à la perception des cotisations sont définis par les statuts de l'organisation, affilié à la CFDT dont elle applique les dispositions de la Charte de cotisation syndicale. Les cotisations reviennent en intégralité au syndicat. Elles sont comptabilisées en produits après déductions des versements à d'autres structures.

Les prescriptions spécifiques à la comptabilisations des cotisations sont définies à l'article 2.2.2 règlement numéro 2009-10 du 3 décembre 2009.

2 . Informations relatives au bilan

Charge constatées d'avance

Charges constatées d'avance	-29,00
------------------------------------	---------------

Fonds syndicaux

Fonds Syndicaux	24 463,93
Réserve Générale	22 277,96
Réserves affectées événements pluriannuels	
Autres Réserves	
Report à nouveau	
Résultats de l'exercice	2 185,97

Provisions pour Risques et Charges

Provisions	4 238,00
Provisions pour Risques et Charges	4 238,00

3 . Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ressources Annuelles

Syndicat Sgen-CFDT Champagne.Ardenne a enregistré en comptabilité pour 26 620,68 de ressources annuelles courantes.

Cotisations	26 314,00
Autres produits	306,68
TOTAL (I)	26 620,68

3.2 Contributions en nature

Syndicat Sgen-CFDT Champagne.Ardenne a bénéficié au cours de l'exercice d'une mise à disposition de 0,0 ETP (équivalent temps plein).

Syndicat Sgen-CFDT Champagne.Ardenne a bénéficié au cours de l'exercice d'une mise à disposition d'un local de 0,0 m².